

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 7 février 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (447r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 7 février 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42139>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 février 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

## Description

RésuméGodin informe Oudin-Leclère qu'il est créancier hypothécaire en lieu et place de monsieur Guérin pour une somme de 400 F, plus les intérêts encourus depuis 2 ans. Il lui demande ce qu'il doit faire.

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Guérin \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

39<sup>o</sup>  
50<sup>o</sup>

Guise le 7 fevrier 1863

447

Monsieur

je suis furieux de vous faire un tel  
je suis envoier hypothecaire en force et  
place de 150 Guineen pour une somme  
de 400 francs et des intrets de deux ans  
qu'il suffit de dire que j'ai a produire maintes  
et que je vous prie me arreter parfaite

Gaston

Monsieur ouvrir lettres